

COMMUNE DE PREVONLOUP

PLAN DRESSE POUR ENQUETE

Propriétaire : Patrick MASSARD

Parcelle : 92

Habitation n°ECA 86
Garage n°ECA 88
Jardin

108 m²
36 m²
964 m²
1108 m²

Plan 5 Echelle 1:500

Zone de villas

Limite des constructions

Mention : ---

Servitude : ---

Secteur C de protection des eaux

Degré de sensibilité au bruit : proposé II

Note du recensement architectural : bâtiment pas recensé

Les EU et ES seront raccordées aux canalisations existantes

**Objet : Création d'un appartement dans les combles,
d'un garage et d'un bûcher**

**Dérogation à l'art. 18 du RPGA (COS) avec
application de l'art. 42 du RPGA (dépendance de peu d'importance)**

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

Etabli sur la base de la mensuration cadastrale

Coordonnées moyennes : 557'580 /172'060

Carte nationale 1204 au 1:25'000

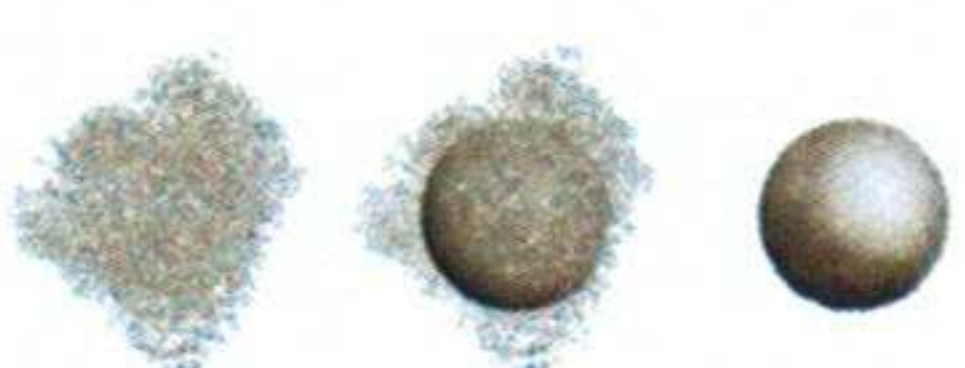
Alt. moy. 750m

Yverdon-les-Bains, le 14 novembre 2011

Le propriétaire

Jean-Jacques BOURGEOIS
Ingénieur EPFL/SIA
Génie rural
Géomètre officiel

Massard

 BOURGEOIS & RUDAZ SA INGÉNIEURS EPFL/SIA GÉOMÈTRES OFFICIELS	Rue de la Plaine 68, 1401 Yverdon-les-Bains Tél. 024/425.45.94 Fax 024/426.08.92	Date	Dess.	Vérif.	Travail n°
		17.11.11	TA	EV	03204-YVE

Prévonloup

21

DP 1019

N

14

(99)

84

59

89

Hélène et Jean-François DUCREST

41

Commune
de Prévonloup

91

152

DP 1016

92

88

91

87

83

82

88

Le Ganguelin

41

93

95

Danielle et Lucien TORNARE

90

85

Route cantonale 618b

Billens

557550

557600

94

Légende :

B = bûcher

G+T = garage + terrasse

■ = vélux (78x140cm)

Curtilles DP 1015
38
172100
172050
40
172000

